

**Module : Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) :
changer le monde depuis son territoire, c'est possible !**

Organisateurs : Educasol et ses membres (dont Aide et Action, le CEFODE, la Fédération Artisans du Monde et Starting-Block), Cités Unies France, le RADSI et les 10 Réseaux Régionaux Multi-Acteurs – RRMA (Bourgogne Coopération, Cap Coopération, Centraider, Cerapcoop, Cercoop Franche-Comté, Lianes Coopération, Midi-Pyrénées Coopdev', Resodi, Resacoop, Territoires Spolidaire).

Partenaires impliqués : l'Afdi Bourgogne Franche-Comté, l'Agence Corade (Burkina Faso), la Plateforme pour le Commerce Équitable – PFCE et Véronique Moreira (membre qualifié).

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) recouvre une grande diversité de démarches pédagogiques et de pratiques, animées par des acteurs divers dont en première ligne les associations de solidarité internationale (ASI), les collectivités territoriales et les collectifs organisés au niveau des territoires. Parce que c'est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable, l'ECSI est un élément moteur de la construction collective de dynamiques permettant de passer des utopies aux alternatives.

Ce module, porté par des acteurs de natures diverses et complémentaires, vise à permettre aux participants d'identifier les éléments des dynamiques multi-acteurs et multi thématiques au service des objectifs de changement social visés par l'ECSI. Il vise aussi à leur permettre de s'inspirer et de se réappropriier ces démarches sur leur propre territoire.

Journée 1 – Changer le monde à partir de nos territoires c'est possible !

Objectifs : *poser avec les intervenants les éléments constitutifs de l'hypothèse de départ : changer le monde à partir de nos territoires c'est possible ; partager une vision commune de l'ECSI, poser les enjeux et le cadre conceptuel, croiser les regards.*

1.1/ Présentation des organisateurs

Educasol (Anne Kaboré-Leroy et Laurence Rigollet) : plate-forme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale qui existe depuis 2004 mais depuis 2013 comme association Loi 1901. Elle a deux grands axes de travail : le plaidoyer en direction des pouvoirs publics français et européen et l'accompagnement des acteurs d'ECSI à travers des temps d'échanges, des publications et des formations.

Fédération Artisans du Monde, membre d'Educasol (Lise Trégloze) : association de solidarité internationale créée en 1981, dont le but est d'animer et de développer de façon cohérente les actions du réseau Artisans du Monde, notamment en définissant les orientations stratégiques communes, en représentant le mouvement auprès des pouvoirs publics et en formant ses membres.

Starting Block, membre d'Educasol (Gléda Nzalankazi) : association menant des activités d'ECSI pour les jeunes et par les jeunes pour construire un monde juste, inclusif et solidaire.

Les **Réseaux Régionaux Multi-Acteurs** (RRMA) : dans un esprit de service public et une approche multi-acteurs, les RRMA ont vocation à renforcer l'implication et améliorer la qualité des actions menées à l'international et en France dans tous les champs de la coopération et de la solidarité (collectivités territoriales, associations, établissements publics, hôpitaux, universités, etc.). Acteurs à part entière de l'ECSI, ils contribuent à l'ouverture au monde des habitants dans un contexte de plus en plus globalisé et interdépendant.

Le **RADSI – Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale** (Thiphaine Ardouin), créé en 1994, il est composé actuellement de 70 membres, à très grande majorité d'associations œuvrant dans la solidarité internationale. Il permet de collecter et diffuser l'information utile aux projets, favoriser les

échanges et les liens, enrichir et renforcer les compétences. Il améliore la visibilité des membres et crée de nouveaux partenariats.

Cités Unies France (Astrid Frey) : association créée en 1975 qui regroupe 400 collectivités territoriales. Une convention avec le ministère des Affaires étrangères donne à l'association, entre autres, une mission d'animation et de coordination pour l'ensemble des collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale. Elle est membre de Cités et Gouvernements Locaux Élus et anime depuis 2013 un groupe de travail sur l'Éducation à la citoyenneté mondiale.

1.2/ Présentation des participants : jeu de positionnement

A l'extérieur, dans le cadre d'un jeu de positionnement, Gléda et Lise demandent aux participants de se répartir en fonction du temps qu'ils ont mis pour venir à Besançon : 2h, 3h, 7h ou quelques minutes. Une majorité des participants vient de Paris (3h) puis le groupe se répartit entre l'Alsace (2h), la Picardie/la Loire/la Normandie/l'Aquitaine (6h et plus), environ 10 participants sont des bisontins (Besançon).

Les animatrices demandent une seconde répartition en fonction des statuts des participants : salariés d'une association (environ 40%), bénévoles (40%), élus (4), fonctionnaires (3).

Enfin, chacun donne son nom et la structure dans laquelle il travaille : Afdi, ATTAC, CCFD-Terre solidaire, CLID, FADM, Foi et Justice, Frères des Hommes, GREF, RED, Secours catholique, Terre des Hommes, UFJP, Via le Monde, volontaires en service civique, etc.).

1.3/ L'arpentage

2 textes « en morceaux » sont distribués à des groupes de 3 à 4 personnes : la Charte d'Educasol et le texte de positionnement de CUF rédigé dans le cadre des Assises du développement et de la solidarité internationale. Chaque groupe doit faire ressortir l'idée principale du morceau du texte en sa possession.

Charte d'Educasol

Morceau n°1 : « Son objectif est de permettre à chacun de comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde ; de prendre conscience de l'importance d'une démarche citoyenne ayant pour but de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux... et d'agir pour la construction d'un monde solidaire.... Elle favorise le vivre ensemble et l'épanouissement personnel. »

Groupe 1 : définit le but ultime de l'ECSI : contribuer à un monde juste et durable tout au long de la vie.

Groupe 2 : donne les moyens : comment arriver au changement via une approche qui part du bas. C'est aussi un plaidoyer en direction des pouvoirs publics et une alternative de démarche citoyenne.

Groupe 3 : c'est un outil qui permet le « vivre-ensemble », d'ouvrir les yeux, de faire comprendre au grand public et pas seulement aux jeunes, tout au long de la vie, les enjeux des inégalités.

Morceau n°2 : « L'ECSI implique une vision : émancipatrice : celle de l'éducation populaire ; pédagogique, formatrice, d'apprentissage participatif et réflexif, dénuée de toute dimension normalisante, ou dogmatique ; politique : renforcer la coresponsabilité et la participation des citoyens aux décisions publiques ; interculturelle : s'interroger sur les représentations du monde, sur nos valeurs respectives, sur les approches du changement et sur le vivre ensemble et une approche par les droits et les devoirs : encourager à exercer sa citoyenneté dans tous ses droits et obligations vis-à-vis de la société ».

Groupe 1 : c'est une démarche qui amène les citoyens à agir collectivement pour agir ensemble.

Morceau n°3 : « L'ECSI demande à penser en cohérence tous les enjeux : économiques, environnementaux, culturels et sociaux à l'échelle des différents territoires.... La solidarité ne s'impose pas, c'est d'abord un choix. Citoyenneté et solidarité sont les deux facettes complémentaires du levier de changement actionné par les acteurs de l'ECSI. »

Groupe 1 : la solidarité ne s'impose pas, elle prend en compte tous les niveaux de changement collectif et individuel mais refuse de passer à l'échelle politique.

Morceau n°4 : « Se rassembler autour de principes communs. Les acteurs associatifs réunis au sein d'Educasol partagent les principes d'action suivants :

- *La participation : elle se nourrit de l'interaction entre tous les acteurs concernés et les place dans une posture d'échange, d'auto-formation et de co-construction.*
- *L'animateur est un facilitateur d'actions solidaires.*
- *Le partenariat comme principe de réciprocité et d'égalité entre acteurs partageant une volonté de travail coopératif.*
- *La construction d'alliances autour de responsabilités et de valeurs partagées.*
- *Le partage d'expérience comme ferment d'enrichissement de chacun au bénéfice de tous.*
- *L'évaluation : les changements de mentalité ou de comportements relèvent de la liberté de chacun mais il est essentiel de se donner les moyens d'évaluer si nos projets contribuent à long terme aux changements attendus, souhaités, inattendus, au niveau des individus ou des groupes. »*

Groupe 1 : c'est une citoyenneté de participation et d'interdépendance. On se demande toutefois à qui s'adresse ce texte ? Le langage est trop complexe pour pouvoir s'adresser à tous.

Groupe 2 : extrait qui aborde à la fois la sensibilisation et le plaidoyer, la co-construction et la concertation. Il ne faut pas imposer.

Texte de positionnement de CUF

Morceau n°1 : *« Les collectivités territoriales sont pour la plupart engagées... Elles permettent de faire connaître l'engagement des associations sur les territoires en matière de solidarité internationale ».*

Groupe 1 : cet extrait présente les missions des collectivités territoriales via le prisme de CUF en mettant l'accent sur le développement durable, une ECM volontaire et démocratique à l'échelle locale. Il aborde également la nécessité d'être visible, accessible, compréhensible. Elle a un rôle de lutte contre les préjugés.

Morceau n°2 : *« Elle permet le débat et l'appropriation par les citoyens des questions citoyennes et solidaires... Permettant de se mobiliser pour la construction d'un monde juste, solidaire et durable ».*

Groupe 1 : c'est le côté consensus mou et langue de bois des collectivités territoriales qui disent être volontaires bien qu'elles agissent parfois en contradiction sur les territoires.

Morceau n°3 : *« Au moment où une réflexion plus large est engagée en France pour une stratégie nationale... faire apparaître sa complémentarité aux autres politiques publiques de coopération au développement et de développement durable. »*

Groupe 1 : extrait qui montre que l'ECSI favorise la compréhension critique des enjeux en créant de l'autonomie, de la responsabilité, et un engagement politique au sens noble.

Morceau n°4 : *« L'ECSI pose pour les collectivités territoriales les fondements d'une politique de coopération... Cet engagement apparaît peu dans les stratégies et politiques publiques ».*

Groupe 1 : l'ECSI apparaît comme un fondement pour une politique solidaire dans les collectivités territoriales, un socle du développement durable et une intégration mutuelle. CUF fait du plaidoyer pour que l'ECSI soit reconnue et que les collectivités territoriales l'assument.

Groupe 2 : texte qui prône un désaccord consensuel. A qui ce texte s'adresse-t-il ? Les collectivités territoriales ou les citoyens ? Ce texte est trop complexe.

Groupe 3 : les collectivités territoriales sont acteurs d'ECSI via les Objectifs de développement durable (ODD). Elle vient en appui des politiques publiques.

1.4/ La problématique vue par une spécialiste de philosophie morale engagée sur le champ du développement durable (Catherine Larrère)

Catherine Larrère est Professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste de philosophie morale et politique, présidente du conseil de surveillance de la fondation de l'écologie politique jusqu'en juin 2016.

Catherine Larrère introduit son intervention en partant du film [« Demain »](#) constitué d'une série d'entretiens, de témoignages piqués partout dans le monde, d'initiatives citoyennes qui veulent changer les choses et ne se résolvent pas à la fatalité. Ce film propose des changements d'attitudes, de savoir-faire et de savoir-être dans des domaines aussi variés que la finance, l'énergie, l'économie, la vie à la campagne ou à la ville, face aux

dangers qui menacent la planète. Ce film est aussi un exemple de ce qui réunit et fait le lien entre le local, le national et le global. Il est constitué de 3 séquences :

- Énergie, agriculture, économie
- Démocratie locale (notamment en Inde)
- Une autre vision de l'éducation (notamment avec l'exemple d'une école finlandaise où « les enfants sont heureux »).

Ce qui est important dans ce film, c'est que l'on ne s'en tient pas à des questions techniques ou économiques, mais que l'on y voit l'importance pour changer la vie de la politique et de l'éducation. Se prendre en main, individuellement et collectivement. Dans le film, par action au niveau éducatif, on entend enseignement. Dans le cadre de l'ECSI, l'éducation est comprise dans un sens beaucoup plus large puisqu'elle se déroule tout au long de la vie.

Selon elle, on ne peut changer sans commencer par les enfants. Elle propose 3 volets :

1/ Comment aborder la question de l'éducation ?

C. Larrère fait référence à Jean-Jacques Rousseau dans *Émile ou De l'éducation* et *Du Contrat social*. « *Le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être* ».

L'éducation peut se comprendre d'abord comme une transmission ou une tradition. Les sociétés se perpétuent en transmettant ce qu'elles sont de générations en générations, en se reproduisant non seulement biologiquement mais aussi socialement. D'où la dimension d'abord collective de l'éducation et la recherche de la continuité. Mais, dans cette transmission, les choses changent aussi et c'est le fait des individus. D'où l'intérêt de la formation individuelle. Dans les sociétés modernes, fortement centrées sur les individus et valorisant le changement, ou le progrès, l'éducation se pose aussi et même d'abord en termes individuels, comme une question de liberté. Comment aider des individus à devenir libres, responsables d'eux-mêmes? Comment être libre dans une société qui change et qui, pourtant, continue à se reconnaître elle-même, dans ce à quoi elle tient? C'est le problème à la fois individuel et collectif que pose l'éducation. Celle-ci est particulièrement importante dans des périodes comme la nôtre, où l'on sait l'importance de changer des formes de vie, un changement qui se passe aussi à l'intérieur de chacun.

Quand J-J.Rousseau écrit *Émile ou De l'éducation*, c'est dans une société qui lui paraît politiquement injuste et dont il pense qu'elle ne va pas durer : « nous approchons du siècle des révolutions » a-t-il fameusement écrit. D'où l'importance donnée à l'individu, dans son caractère universel : Émile n'est pas élevé pour le membre d'une société particulière ni pour être à un rang particulier, il est élevé pour être un homme, comme tous les hommes. L'éducation est l'affaire de tous.

On retrouve une orientation comparable dans « Demain », l'exemple de l'école finlandaise. On ne vise pas seulement une formation professionnelle ni même l'apprentissage de la sobriété. Il s'agit d'apprendre à « être heureux », à se prendre en charge, à ne pas être dépendant du regard des autres... Viser le bonheur, le bien-être, en étant heureux on se lie.

2/ Peut-on forger un Homme nouveau ?

Éduquer pour un monde différent, est-ce former un Homme nouveau ? On l'a souvent cru dans les périodes révolutionnaires. C'est devenu une possibilité de créer un homme nouveau avec la biotechnologie. On peut fabriquer un homme amélioré, ultra armé dans une société de compétition. Mais ce n'est pas cela que nous voulons, dans une perspective à la fois démocratique et écologique. Il n'est pas question de transformer l'homme mais de révéler en chacun les potentialités, d'ouvrir les champs du possible, de nouer des relations, de développer de l'empathie, d'accroître des collaborations... L'ECSI c'est la capacité de ne pas être bloqué.

3/ Quelle éducation pour un monde meilleur dans un monde qui va si mal ?

On éduque pour le mieux. C'est l'idée d'une éducation individuelle et d'une éducation de progrès. Pourquoi doit-on tirer le meilleur de soi-même ? C'est pour les autres. On n'est pas seuls au monde. Cela contribue à la construction du monde des autres.

Le monde de demain va-t-il à la catastrophe ? C'est un peu la perspective sur laquelle s'ouvre le film *Demain*, où des biologistes portent un diagnostic très effrayant sur l'état du monde. Mais peut-on prévoir la catastrophe ? Est-il question simplement de survivre ou de vivre humainement ? La perspective d'une catastrophe ne met-

elle pas en cause l'intérêt d'éduquer pour le mieux ?

Rousseau et l'éducation d'Émile peuvent nous donner des indications. Il s'agit d'éduquer Émile pour un monde que l'on ne peut pas prévoir, et Rousseau y répond en insistant sur le fait qu'Émile doit avoir un métier, à la fois pour se suffire à lui-même, et pour rendre aux autres et à la société ce qu'il leur doit, se conduire en homme et en citoyen.

Rousseau, comme la réflexion du film *Demain*, nous apprennent qu'il n'y a pas de solution simplement technique (y compris dans la transformation des performances humaines) et que l'éducation n'est pas quelque chose qui est fait une fois pour toutes, mais qu'elle doit être poursuivie, du moment où il ne s'agit pas seulement, pour chacun, d'être un instrument capable de s'adapter à un monde qui change, mais de se prendre en main et de développer toutes ses possibilités. Une éducation tout au long de la vie c'est le mieux possible dans un monde qui effraie.

1.5/ La problématique vue par une organisation internationale : l'Unesco (Lydia Ruprecht)

Lydia Ruprecht est responsable d'équipe au sein de la section de l'Éducation pour la santé et la citoyenneté mondiale de l'Unesco.

L'ECSI existe depuis les origines de l'Unesco sous différentes appellations. Ce qui était visé c'est la paix à long terme avec en plus l'épanouissement de l'homme, la solidarité, une vision partagée du monde et des valeurs. Toute cette ambition s'incarne dans le programme de l'Unesco.

Avec la globalisation on assiste à une nouvelle donne. De nouveaux grands défis voient le jour : nouveaux conflits, terrorisme, racisme, crises des réfugiés, nouvelles technologies de l'information, changements climatiques. L'État Nation n'est plus suffisant, l'acteur public n'est plus le seul à agir sur le monde.

En conséquence, l'éducation elle-même est en pleine révolution. Il faut repenser l'éducation. Il faut une éducation à l'écoute de ce monde complexe et des attentes des jeunes générations de plus en plus mobilisées, conscientes des risques mondiaux et qui veulent contribuer au changement sans savoir vraiment comment faire et comment s'engager. Par ailleurs, ces jeunes s'éduquent désormais en dehors des réseaux formels, ce qui met au défi l'enseignant qui doit repenser son rôle.

L'éducation à la citoyenneté mondiale prend acte de ces évolutions. Elle nourrit un sentiment d'appartenance, de conscience de l'interconnexion entre le local et le global, entre les individus et les structures. Elle propose une compréhension du monde dans lequel on vit. Elle porte en elle 3 dimensions :

- Cognitive (œil critique, interconnexions...)
- Socio-affective (partage des valeurs, communication et empathie...)
- Comportementale (savoir mobiliser ses compétences et agir sur le monde...)

Les deux dernières dimensions sont difficiles à transmettre en France. C'est pourquoi il faut apprendre en faisant, mettre en œuvre des projets collaboratifs. Derrière les défis actuels, ce sont des cris d'interpellation des jeunes que l'on entend. Des jeunes qui peuvent aussi être manipulés mais qui veulent agir et deviennent terroristes. C'est un vrai défi pour les systèmes éducatifs du XXIème siècle. Les jeunes constituent une cible privilégiée même si effectivement elle n'est pas la seule. On peut aussi s'intéresser aux enseignants. Il faut repenser leur formation. LE maître n'est plus celui qui prêche.

L'Unesco fait des recommandations dans ce sens. L'organisation ne peut se substituer aux États. Elle peut rappeler aux citoyens qu'ils peuvent invoquer leurs États pour qu'ils fassent ce qui est nécessaire pour que leurs droits fondamentaux soient respectés comme un droit aux croyances, un droit à l'éducation, un droit à respirer un air pur... L'État reste le pouvoir agissant. Les diversités culturelles sont intra-étatiques et interétatiques.

De la même façon, l'Unesco n'est pas là pour faire pression sur l'Éducation nationale. Elle peut faire connaître les grandes tendances, mais c'est à chaque pays de décider et de prendre ce que l'Unesco a à offrir. Elle propose des séminaires, des formations. Certains pays sont très réceptifs comme le Sénégal, le Liban ou encore le Népal.

On peut aller se référer au [Rapport Delors](#) de 1992 sur l'éducation « L'éducation : un trésor est caché dedans ». L'éducation c'est apprendre à être et vivre ensemble.

1.6/ La problématique vue par une ancienne élue (Véronique Moreira)

Véronique Moreira est une personnalité qualifiée membre d'Educasol. De 2010 à 2015 Vice-présidente du Conseil

régional Rhône-Alpes, déléguée à la coopération solidaire et jusqu'en 2015, Présidente de la commission Éducation à la Citoyenneté Mondiale de Cités Unies France.

Véronique Moreira fait part de quelques éléments de réflexions sur le processus de changement qui se vit en différentes étapes :

- On n'imagine pas qu'il puisse y avoir un changement
- On vit un début de prise de conscience que peut-être cela pourrait changer
- On commence à faire quelques recherches ou essayer de pêcher des informations
- On sait que le changement est possible alors on agit
- On travaille au maintien de cette action pour le changement.

En réalité, dans un processus de transformation, il faut se dire que l'action n'arrive qu'à la fin. Il ne s'agit pas d'un processus linéaire mais d'un mouvement avec des allers-retours, des rechutes. C'est encourageant. Cela veut dire qu'il peut y avoir des reculs mais aussi des avancées. Rien n'est définitivement figé. Si on veut changer, le mouvement de fond se fera par l'éducation, facteur de changement.

Quand elle a pris ses fonctions au Conseil régional de Rhône-Alpes, Véronique Moreira constate dans un premier temps que les acteurs sont fragmentés. Chacun travaille de son côté, sans se connecter. Cela produit quoi ? De l'inefficacité. On se coupe d'ancrages supplémentaires et complémentaires. La fragmentation se constate aussi entre les politiques publiques, parce que les services de l'administration travaillent en silo, mais aussi parce que les politiques nationales et internationales ne sont pas en cohérence avec les projets de terrain et les aspirations profondes des populations. Ce manque de cohérence des politiques réduit à néant l'efficacité des projets.

Pour lutter contre cela, il faut s'atteler à l'ECSI parce que le bon niveau, c'est le niveau global, et pour aller vers la cohérence il faut une meilleure compréhension, un meilleur partage des enjeux. Les interpellations citoyennes sont nécessaires.

Lors de son mandat de 2010, la coopération décentralisée de la région Rhône-Alpes existait depuis longtemps mais était peu connue, manquait de lisibilité. Sa première action fut d'écrire et de faire voter une délibération-cadre pour que la collectivité territoriale affiche ses orientations en matière de coopération à l'international. Il semblait important de s'engager avec des objectifs clairs. Des débats ont eu lieu qui n'ont pas été tendres, portant sur les concepts notamment : il a été jugé ridicule de mettre un terme comme ECM dans un texte cadre, les collectivités territoriales ont parfois été jugées illégitimes pour s'impliquer dans des projets de solidarité internationale où d'autres acteurs agissent, etc.

Or, la collectivité territoriale a une vraie puissance de frappe : elle peut interpellier, elle a des moyens financiers, elle peut mettre en place des politiques publiques en lien avec d'autres politiques. Cette délibération-cadre a permis d'affirmer des fondamentaux. D'autres collègues se sont impliqués, des réseaux ont travaillé dessus, cela a permis de mettre un éclairage politique sur l'ECM et de réunir des acteurs voisins, d'en inviter d'autres et de fabriquer des outils.

Plusieurs thématiques ont été travaillées en réseaux :

- Le développement économique : des ONG de développement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la Région, des entrepreneurs ont été associés. L'idée était de définir ce qu'on entendait dans le terme de développement économique. Les débats ont été très nourris parce que la notion de développement économique est assimilée au business et il y a eu beaucoup d'apports pour décrire un développement économique au service des personnes.
- Un plan d'action inclusif au Maroc : la rencontre à l'international a remis à jour ses pratiques au niveau de la région Rhône-Alpes. En effet, les acteurs ont mis en œuvre, en passant par l'international, un travail collaboratif entre des réseaux qui n'avaient pas l'habitude de se fréquenter (ONGs, chambres d'agriculture, acteurs du tourisme, acteurs des circuits courts, centres de formation, etc.). Là, le projet à l'international a produit un impact sur les acteurs de Rhône-Alpes puisqu'il a entraîné une transformation des pratiques.
- Des Alpes au Sahel : projet qui associait l'Italie, l'Espagne et la France, mais également l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et les écoles. L'idée était de faire travailler ensemble ces différents acteurs, de mettre en place des projets concrets d'ECSI dans les écoles, et de lancer des programmes de formation des enseignants, à répliquer dans la formation initiale.

Tout cela a participé au décloisonnement des acteurs sur l'ECM et l'action à l'international.

Véronique Moreira est contente de ce mandat. Des choses pérennes avaient été créées, une capacité d'interpellation et de mobilisation des pouvoirs publics a été démontrée, une manière de travailler en réseau a été enclenchée, des orientations politiques ont provisoirement changé.

Malheureusement, avec le changement de majorité en région Rhône-Alpes, tout est en train de s'effondrer. Il est très difficile d'aller rencontrer les nouveaux élus-es en leur disant qu'on ne peut pas revenir en arrière au nom de la continuité républicaine. Chacun veut faire table-rase du passé et mettre sa patte.

Si on attend tout des élus-es et de l'institution, rien ne se passera. Avec des alliances on peut essayer d'avancer pour faire reconnaître l'utilité de la SI et de l'ECSI, mais la notion d'ECM/d'ECSI n'est pas suffisamment prise au sérieux. Il faut aller voir les élus-es avec des éléments factuels comme les effets connus d'une ECM/ECSI efficace. L'action citoyenne peut être productive. Il y a des réseaux très solides et bien implantés en région Rhône-Alpes qui peuvent agir et convaincre s'ils se rassemblent.

Journée 2 – Démarches pluri-acteurs en ECSI et changement social

Objectifs : *montrer comment les démarches pluri-acteurs contribuent au changement social visé par l'ECSI, appréhender la diversité des démarches multi acteurs et identifier les bonnes pratiques.*

2.1/ En quoi le multi-acteur en ECSI concourt au changement social ?

Tiphaine Ardouin (RADSI), Gaël Clabecq (Cap Coopération), avec la contribution de Marie-Paule Murail (RESODI).

Cette intervention a permis de présenter ce qu'est le multi-acteurs et en quoi ce seul qualificatif peut masquer, notamment dans les champs de la coopération internationale et de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), une hétérogénéité d'acteurs, de positionnements et de pratiques aussi diverses que complémentaires. Par la suite, a été discuté et débattu en quoi la diversité des formes et des cadres facilitateurs de démarches multi-acteurs en ECSI concourent au changement social.

1/ Multi-acteurs : de quoi parle-t-on ?

Pluri-acteurs ou multi-acteurs ? Pluri-acteurs: pluralité des acteurs, acteurs de nature différente. Multi acteurs: multiplicité des acteurs, plusieurs acteurs. Ici nous parlerons de multi-acteurs.

- Élément central de définition : travail entre structures n'ayant pas la même nature juridique.
- Fragilité de la définition : où commence et finit le multi-acteurs ?

Lorsque l'on fait travailler ensemble des acteurs de même nature juridique mais ayant des objectifs, des cultures de travail, des structures organisationnelles, méthodologiques ou des tailles très différentes ne sommes-nous pas aussi dans une démarche multi-acteurs ? (ONG local/internationale, école primaire/lycée professionnel, petite commune /conseil régional, entreprise locale/ internationale, etc.)

2/ Comment ça marche ? Nature des démarches et des structures

Quand on parle du multi-acteurs dans les champs de la coopération et de la solidarité internationales, il nous faut distinguer les structures multi-acteurs des démarches multi-acteurs.

En ce qui concerne les structures multi-acteurs, le caractère multi-acteurs intervient dès le niveau organisationnel, de la gouvernance aux missions statutaires. C'est notamment le cas en France des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA). Ceux-ci ont une gouvernance représentative du caractère multi-acteurs de l'organisme et de ses missions statutaires. Leurs activités sont à destination de l'ensemble des acteurs de la coopération, cela quelle que soit leur appartenance statutaire (associations, collectivités territoriales, organismes publics, organismes de formation et de recherche, entreprises etc.). Afin d'animer des dynamiques multi-acteurs, les RRMA, malgré des particularismes régionaux qui leur sont propres, se positionnent à équidistance des jeux d'acteurs et d'intérêts qui affectent les questions de développement afin de favoriser un dialogue équilibré entre les différentes typologies d'acteurs en coopération. Un réseau qui dépend d'un pouvoir politique (ou perçu comme tel) ne peut favoriser de telles dynamiques car sa position d'interface s'en trouverait compromise et délégitimé.

Mais nombre d'organismes portent des démarches multi-acteurs sans pour autant que ceux-ci soient

structurellement multi-acteurs. C'est le cas par exemple pour des associations, collectifs associatifs, collectivités territoriales ou encore des établissements scolaires qui portent des projets de coopération ou d'éducation à la citoyenneté en mobilisant des parties prenantes aux appartenances statutaires multiples. Le caractère multi-acteurs de ces projets peut s'incarner dans la gouvernance du projet (ex : composition d'un comité de pilotage multi-acteurs) et dans le caractère pluriel du public cible.

Le caractère multi-acteurs peut donc intervenir dès le niveau structurel d'une organisation (comme c'est le cas pour les RRMA) et/ou au niveau opérationnel soit à l'échelle du projet ou du programme (comme c'est le cas pour les tandems solidaires, cf. détails plus bas).

Les structures multi-acteurs et les organismes portant des démarches multi-acteurs sont complémentaires à plus d'un titre. Pour exemple, les RRMA, de par leur impartialité et leur positionnement d'interface, permettent un dialogue entre organismes inscrits dans des mêmes champs thématiques mais appartenant à diverses typologies d'acteurs. Pourvus de cultures professionnelles différentes, « *ils ne se parlent pas ou du moins ils ne parlent pas le même langage* ». Le travail des RRMA consiste alors à proposer des espaces de dialogue et de travail permettant de décloisonner pratiques et approches et ainsi aborder les questions de développement de manière plus systémique. C'est le cas notamment entre acteurs économiques engagés à l'international et organisations de la société civile.

Les organismes portant des démarches multi-acteurs ont quant à eux la possibilité de porter des projets ou programmes multi-acteurs avec un positionnement politique plus affirmé. Cela leur permet ainsi de s'inscrire dans des logiques de contestation, d'interpellation (ex. de l'action « Stop TAFTA »), de plaider ou encore de lobbying ce que permet peu la posture d'interface des RRMA, nécessairement à équidistance des différents positionnements politiques se faisant jeu.

3/ ECSI, multi-acteurs et changement social

Pour parler de changement social, il faut que la transformation sociale :

- Soit repérable dans le temps
- Qu'elle concerne l'ensemble du système social
- Qu'elle ait des conséquences durables

Le changement social est bien un changement de société, plus qu'un changement dans la société. Le multi-acteurs contribue au changement social dans la mesure où les démarches initiées constituent des espaces de dialogues, d'échanges et de constructions entre organisations aux cultures de travail multiples et pratiques trop fragmentées. Le changement social peut ainsi s'opérer progressivement par la mise en perspective et l'interaction des identités de chacun, le partage et l'enrichissement des perceptions conduisant au changement des pratiques et postures professionnelles. La diversité des organismes inscrits dans les champs de la coopération (tant en termes de statuts que de compétences, d'expériences, de territoires et domaines d'interventions, de cultures professionnelles, etc.) est aussi riche que complexe et ne peut par conséquent être occultée. Par le décloisonnement de « ces diversités », le multi-acteurs permet l'émulsion de ces différentes richesses, la complexité des questions affectant le développement nécessitant de conduire un changement social avec, entre, par et pour les différentes familles d'acteurs, notamment celles inscrites en coopération et solidarité internationales.

En ce sens et pour les RRMA, toutes leurs actions, renforcement de capacités, accompagnement de structures, événements « grand public », etc., ont de fait une composante d'éducation au développement, entendue comme ouverture sur un questionnement argumenté sur les enjeux de la mondialisation, sur les défis qu'elle pose et les changements sociétaux possibles et nécessaires qu'elle nous impose.

Multi-acteurs en ECSI : éléments de contribution au changement social

1/ Repousser les frontières entre acteurs : la démarche est elle-même un outil de changement social. En effet, le cheminement nécessaire à la conduite de projets qui impliquent des acteurs de natures très différentes peut contribuer en soit au changement social. L'ECSI est une question qui ne peut que s'envisager de façon systémique : l'interface multi-acteurs est une position féconde pour être à équidistance des jeux d'intérêt divers qui affectent la question du développement.

2/ Explorer l'ECSI dans la complexité : l'ECSI est un cadre conceptuel qui comprend connaissance, compétences, valeurs et comportements. C'est de la diversité des structures partenaires impliquées dans un même projet que naît la capacité du projet à couvrir ces différentes dimensions.

3/ Repousser les frontières entre les champs d'intervention des structures impliquées dans le projet.

4/ Permettre aux actions menées de changer d'échelle.

Le multi-acteurs en ECSI, c'est la création de communautés d'expériences, d'expertises et de ressources qui permettent aux acteurs de dépasser les clivages et les appartenances statutaires et ainsi de transcender leur culture professionnelle. Ils permettent à nos actions et projets d'avoir un impact significatif sur la société et donc de contribuer au changement social.

2.2/ Atelier « Intégrer l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les parcours scolaires »

Florence Kohtz (Cercoop Franche-Comté) et Hugo Cassagnaud (Bourgogne Coopération).

Présentation du Guide pédagogique : « Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en classe de seconde » - Récit d'expérience



Contexte de création de l'enseignement

Une enseignante de SES au Lycée Hilaire de Chardonnet à Chalon-sur-Saône, aussi engagée dans une association de solidarité internationale, dépose un projet d'enseignement innovant auprès du Correspondant Recherche et Développement en innovation et expérimentation (CARDIE), accompagné par le RRMA.

Principe et fonctionnement de l'enseignement :

- 1h30 de cours par semaine s'appuyant sur le programme officiel de SES abordé sous le prisme de l'ECSI;
- 18h d'EMC consacrées à la découverte du milieu associatif et capitalisées dans un passeport bénévole (France bénévolat).

Rôle de Bourgogne Coopération

Le réseau s'est engagé dans la rédaction d'un guide pédagogique pour capitaliser sur cette bonne pratique, la consolider et permettre la démultiplication de cet enseignement en France (validation AC).

La dimension multi-acteurs du projet d'ECSI

- Dans la gouvernance du projet : est présenté le comité de rédaction multi-acteurs, son fonctionnement et son intérêt pour la viabilité du projet.
- Dans l'ouvrage lui-même : est présenté la composition du guide avec ses multiples contributeurs, et les outils.

Bilan du projet et échanges avec le public

- Une pratique consolidée
- Un document en accès gratuit en ligne sur un site dédié - <http://enseignement-ecsi.fr/>
- Des sollicitations d'établissements et d'enseignants

Présentation des Tandems solidaires

Présentation vidéo d'une réalisation d'un tandem

Franche-Sylvanie de Besançon - « La solidarité internationale au coin de ma rue »

Présentation du dispositif des Tandems solidaires

Un dispositif pour faire participer des élèves de collège à une action de développement durable et solidaire : 1 classe avec l'équipe éducative + 1 association engagée dans une action autour d'un projet de développement durable et solidaire à l'international = 1 Tandem solidaire.

L'approche multi-acteurs des tandems solidaires

Présentation du rôle des collectivités territoriales et du rôle charnière du RRMA entre Rectorat, collectivités et acteurs associatifs.

Pistes d'interventions et outils méthodologiques

Guide du CERCOOP : « Pour une éducation au développement durable et solidaire ».

2.3/ Atelier : la campagne « Territoires de Commerce équitable » et le « Pacte pour la transition »

Lise Trégloze (Fédération Artisans du Monde) et Lorette Philippot (Plate-forme pour le Commerce équitable).

La campagne « Territoires de Commerce Équitable » portée par la PFCE et le « Pacte de la transition » porté par le Collectif pour une Transition Citoyenne, sont des dispositifs multi-acteurs centrés sur les alternatives de production et consommation responsable (alternatives multi-thématiques : commerce équitable, circuits courts, énergies renouvelables...). Plusieurs exemples montrent que ces dispositifs peuvent faciliter des actions d'ECSI, allant de la sensibilisation grand public, à la mobilisation d'élus, en passant par des actions d'éducation ambitieuse avec des établissements scolaires et des universités. Au-delà de la présentation de ces dispositifs et d'expériences réussies, l'atelier proposait de réfléchir aux critères d'une reconnaissance adaptée aux établissements scolaires/universités engagées dans le commerce équitable ou les alternatives comme élément de motivation et de valorisation de leur engagement.

Pour le compte-rendu détaillé, veuillez consulter le compte-rendu de l'atelier « Mobiliser villes et territoires pour le commerce équitable et la transition citoyenne » (vendredi 8 juillet, 14-17h).

2.4/ Atelier : l'ECSI en milieu rural, la plus-value du témoignage paysan

Anne-Claire Daneau (Afdi Bourgogne Franche-Comté).

L'objectif était de témoigner des interventions d'Afdi au sein des organisations professionnelles agricoles et dans le milieu rural en mettant en avant notre plus-value basée sur les échanges de paysan à paysan (base de notre action au Sud mais tout autant pertinente au nord).

Les deux séquences de l'atelier ont regroupé une quinzaine de participants à chaque fois. Les deux intervenants, tous deux agriculteurs et engagés dans Afdi BFC, ont dans un premier temps présenté Afdi et son fonctionnement, notamment ses liens étroits avec les organisations professionnelles agricoles (OPA) françaises telles que les chambres d'agriculture, les coopératives ou le syndicalisme majoritaire. Ils ont exposé que de par ces liens, les membres d'Afdi bénéficient d'une forte légitimité et reconnaissance de leurs actions avec les paysans du Sud au sein des OPA, facilitant de ce fait les actions de sensibilisation du milieu professionnel agricole français. Leur connaissance de l'agriculture du Sud obtenue soit par des missions dans ces pays, soit par l'accueil de paysans du Sud dans leur famille, sert d'appui pour sensibiliser les agriculteurs et les responsables professionnels de la région à une autre agriculture et une autre culture.

Le même type de démarche est effectué au sein des lycées agricoles afin de sensibiliser les jeunes, futurs agriculteurs ou techniciens agricoles à d'autres mondes agricoles. Dans ce cadre, les bénévoles Afdi interviennent régulièrement lors de la Semaine de la solidarité internationale ou lors de la campagne Alimenterre et dans la mesure du possible, avec la participation d'un représentant d'une organisation paysanne

du Sud accompagnée par Afdi.

Ces interventions et témoignages des bénévoles Afdi peuvent aussi dépasser le cadre strictement agricole pour toucher un public plus large dans le milieu rural à l'occasion de rencontres ouvertes ou conférences-débats.

Les participants ont été très intéressés par cette démarche de sensibilisation basée sur le témoignage paysan. Ils reconnaissent pour beaucoup la difficulté à sensibiliser le milieu rural et agricole français à ces enjeux internationaux. L'outil du témoignage paysan semble être un bon moyen de sensibilisation et de vulgarisation avec la limite que les bénévoles Afdi ne sont pas spécifiquement formés à l'animation, ce qui peut être un handicap pour certains lors des échanges.

2.5/ Témoignage d'un partenaire burkinabè : le débat citoyen planétaire sur le climat et l'énergie

Gifty Narh Guiella (Agence CORADE, Burkina Faso). L'Agence CORADE (CONseils, Recherche-Action et Développement d'Expertise) est notamment représentant du CERCOOP F-C, Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA), au Burkina Faso sur le projet COopérer Pour Réussir l'Avenir (COPRA) depuis plusieurs années.

Dans le cadre de la préparation de la 21^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques – COP21 (Paris, décembre 2015), 76 pays (dont 30 en Afrique) ont organisé un débat citoyen pour rendre audible la voix de citoyens anonymes sur des problématiques qui les touchent directement.

L'Agence CORADE, entreprise de conseils et formations née en 2005 de la volonté de cadres africains de mettre leurs expériences et savoir-faire au service de dynamiques de changement durable, a organisé le débat au Burkina Faso, avec l'objectif d'accompagner les communautés à gérer leurs ressources, à innover, à valoriser leur potentiel et à agir pour soi et la communauté.

110 personnes ont participé à cette consultation (560 volontaires s'étaient inscrits en une semaine), autour de 14 tables thématiques, avec la volonté pour chacun de donner sa perception des changements climatiques, sa vision du phénomène et ses appréhensions sur les décisions qui doivent être prises au niveau mondial pour inverser la tendance. Pour les organisateurs, la tenue de cet événement est une entière réussite et les [résultats](#) montrent la réelle préoccupation des Burkinabè face aux changements climatiques avec 95.4% des citoyens burkinabè interrogés qui se sentent très concernés par les conséquences du changement climatique contre 78.5% des résultats mondiaux et 80.9% des Français interrogés.

Journée 3 – Les collectivités territoriales et l'ECSI

3.1/ Bref état des lieux de l'ECSI dans les collectivités territoriales

Astrid Frey (Cités Unies France) - Cités Unies France est une association de collectivités de toutes tailles, dirigée par des élus (CA), engagées l'international. Elle est composée d'une équipe salariée de 15 personnes. Son objectif est d'accompagner le changement, influencer, d'animer (groupes-pays), de capitaliser. Il y a plusieurs groupes de travail dont un sur l'Éducation à la citoyenneté mondiale. CUF a passé une convention d'objectifs avec le MAEDI. CUF est membre de CGLU - Cités et gouvernements locaux Unis (monde).

Les collectivités territoriales passent facilement d'organismes accompagnateurs des associations au statut d'acteurs de l'ECSI. Elles mettent en place des dispositifs de soutien aux acteurs du territoire, elles permettent une mise en lumière d'engagements internationaux et facilitent une participation au maillage territorial. La **réforme territoriale** qui s'est déroulée en 2014-2015 a provoqué un certain nombre de bouleversements parmi lesquels:

- Des dotations budgétaires en baisse ;
- Une refonte des compétences : compétences d'attribution et clause de compétence générale ;
- Une nouvelle carte des régions (IdF : regroupement de certaines intercommunalités) ;
- Des élections 2014-2015 à tous les échelons: communes, départements et régions ;
- Un recentrage sur les politiques obligatoires ;
- Une remise en cause de l'action internationale, une restriction de l'étendue et des montants dédiés à la coopération décentralisée ;

- Le besoin de se démarquer de l'équipe sortante ;
- La recherche de l' « effet retour sur les territoires ».

Qu'est-ce que cela a entraîné pour l'ECSI ?

- L'obligation de construire des argumentaires pour défendre les bienfaits de l'ECSI ;
- Être en phase avec les préoccupations des territoires/ irriguer les autres politiques (jeunesse, agricole, emploi, etc.) ;
- Créer et s'appuyer sur des dynamiques territoriales.

3.2/ Témoignage de Frédéric Deshayes, Président de l'ARRICOD

L'ARRICOD est l'Association des Responsables des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée.

Quel impact du changement de majorité sur les politiques de relations internationales et d'ECSI? Quelle influence du changement politique sur les politiques ECM territoriales? Comment l'ECSI est-elle perçue aujourd'hui?

De moins en moins d'élus assument un discours sur la solidarité internationale. La coopération décentralisée fait désormais place à l'action extérieure des collectivités et à la coopération économique. A tel point que l'ARRICOD a élaboré un « **kit de survie** » dont l'un concerne les alternances politiques. Ce qui est sûr c'est qu'il faut travailler le vocabulaire. On peut dire la même chose en utilisant d'autres mots plus entendables par les élus. Il faut notamment traiter la question de « quel retour de l'ECSI ou de la SI sur les territoires » ? Que vont en retirer les élus comme éléments positifs ? Quels indicateurs d'impacts proposer ? Quels changements positifs observés ? Sauver l'ECSI peut passer par d'autres politiques, comme la politique culturelle par exemple. L'ECSI ou la SI constituent des éléments intéressants et efficaces pour animer le territoire. Les élus aiment qu'on leur dise qu'on va animer leurs territoires. Mais l'ECSI et la SI sont politiquement connotés « de gauche ». Il faut donc adapter le vocabulaire et parfaitement maîtriser les concepts pour pouvoir proposer des actions concrètes. Il faut aussi se rapprocher d'autres ministères : celui de la cohésion sociale et de la ville, celui du travail, aller vers de nouveaux publics comme les migrants, les personnes en difficulté, rassembler du monde, sortir du cercle des convaincus.

3.3/ Atelier : « construire un plaidoyer sur les territoires : les élus pour cibles »

Les **leviers** du territoire :

- Démontrer que l'ouverture à l'international a un impact positif sur les difficultés locales (ex : par l'interculturalité on puise des solutions ailleurs) ;
- S'appuyer sur des acteurs locaux pour mener des actions de SI/d'ECSI ;
- Favoriser la rencontre (la formation) entre élus, entre pairs (témoignages) ;
- Former les acteurs de SI et les citoyens au fonctionnement de la collectivité territoriale (mode de décision).

Les **freins** du territoire :

- Les contraintes budgétaires. Mais à surveiller c'est parfois un prétexte ;
- Des élus qui veulent se débarrasser de l'international/une perception de ce que veut leur électorat ;
- La temporalité des élections, la recherche de « visibilité ».

Les **opportunités** à saisir, les démarches de plaidoyer existantes :

- Adapter son vocabulaire aux interlocuteurs après les avoir écoutés sur leur vision ;
- Identifier les bons leviers (relation personnelle) et opérer une stratégie de contournement ;
- S'appuyer sur des campagnes nationales, des exemples de collectivités déjà engagées (et du même parti) y compris faire référence à des textes fondateurs, des engagements internationaux ;
- Faire des stratégies d'alliance (ex : acteur de la SI et acteurs sportifs/des événements sportifs autour de la SI, en prolongeant des valeurs) ;
- Cultiver la SI avec d'autres acteurs & services (décloisonnement) et favoriser des rencontres entre agents des collectivités et acteurs sociaux ;

- Proposer des idées par tous les canaux possibles & sensibiliser bien au-delà de l'élu chargé des relations internationales ;
- Allier action et communication (valoriser l'engagement de la collectivité).

Les **limites** de ces démarches de plaidoyer : une vision de certains élus sur des mouvements de la société civile « encartés », colorés politiquement (préjugés).

Comment démultiplier l'ECSI sur mon territoire ?

Les leviers :

- Les effets positifs de l'ECSI (identifier les effets des actions d'ECSI et communiquer dessus) ;
- Des projets déjà existants à démultiplier ;
- Faire l'inventaire de toutes les associations qui existent au niveau de ma commune ;
- Travailler en réseau sur l'ECSI avec les différents acteurs pour échanger sur les expériences et analyser les pratiques (il faut arriver à définir une méthode commune) ;
- Identifier les publics vers lesquels il faudrait se tourner pour avoir plus de démultiplication (travailleurs sociaux, animateurs, associations d'éducation populaire, milieu sportif-supporteurs, etc.)
- S'appuyer sur les comités d'entreprises, l'Unicef, etc.

Les freins :

- Convaincre les recteurs (ne pas vouloir « faire une prise de conscience affichée ») ;
- Former les acteurs : un nombre important d'associations ne connaît pas l'ECSI ;
- La terminologie même d'ECSI : élément de blocage dans l'identification, beaucoup de personnes en font sans le savoir ;
- Parler de sensibilisation (touche le cœur) plutôt que d'éducation (touche l'esprit) ?
- Faire connaître et faire savoir que ça existe en dehors des professionnels de l'éducation ;
- Manque de ressources humaines ;
- Dispersion des RH ;
- La transversalité de l'ECSI n'est pas assez affirmée ni concrétisée ;
- Choisir les mots en fonction des publics auxquels on s'adresse ;
- Sortir des publics habituels : ex campagne stop TAFTA (crayon géant gonflé, signature de pétition...).

Les opportunités à saisir, démarches existantes :

- Module dans les formations des enseignants (nécessite pour les militants de se former pour former) + BPJEPS ;
- Développer des formations par les pairs (diffuser des outils, être formé sur les outils) ;
- Faire un plaidoyer national auprès de l'Éducation nationale ;
- Développer des projets types Tandems solidaires auprès d'autres publics ;
- Mobiliser les étudiants étrangers et la diaspora ;
- Le Service civique : amener plus de jeunes au dispositif, proposer des mobilités plus courtes, introduire de l'ECSI dans la formation SC ;
- Développer la formation des acteurs de l'entreprise, des professions sociales et sanitaires ;
- Identifier un référent par territoire sur la formation ;
- Construire une culture commune au sein des coordinations et des réseaux
- Développer des projets phare communs = faire ensemble (Educasol, UEMSSI, Assises régionales, etc.)
- Démultiplier des actions dans l'espace public

3.4/ Atelier : « L'ECSI dans 15 ans : à quelle nouvelle situation a-t-elle contribué ? »

Groupe 1 : dans 15 ans, l'ECSI aura contribué à :

- Créer une société civile suffisamment forte et des citoyens suffisamment formés pour avoir une capacité d'analyse critique permettant de faire face aux défis et aux dérives identifiés dans au moins 3 domaines : la crise démocratique, la crise sociale et la crise environnementale ;
- Faire en sorte que les élus soient sensibilisés à l'ECSI et aux enjeux portés par celle-ci ;

- Multiplier les projets de développement de qualité partout dans le monde ;
- Faire comprendre le monde globalisé et lutter contre l'individualisme.

Groupe 2 : chez les jeunes

- Enseignement obligatoire à l'école : « tous interdépendants sur la planète »
- Les manuels scolaires et les programmes sont revisités avec le prisme de l'ECSI
- Des jeunes engagés dans les quartiers
- Plus de valorisation de l'engagement des jeunes
- Éducation par les pairs
- Plus de mobilité et de réciprocité
- La culture de la paix est partagée par les jeunes adultes

Groupe 3 : dans 15 ans, l'ECSI aura contribué à :

- Responsabiliser les non jeunes
- Inclure automatiquement la dimension mondiale lorsqu'on parle de citoyenneté
- Intégrer réellement l'interculturalité dans nos pratiques
- Renforcer l'éducation aux médias
- Intégrer l'ECSI dans les programmes des écoles supérieures et de journalisme
- Prendre en compte les acteurs de l'ESS par les entreprises et les distributeurs
- Des groupes d'échanges de pratiques sont actifs pour une sensibilisation généralisée et diversifiée
- Moins de dons et plus de projets interculturels / on ne confond plus aide et solidarité
- Renouvellement du pouvoir décisionnaire
- Les citoyens participent plus aux décisions / renouvellement des instances politiques
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- Sensibiliser les entreprises aux questions de citoyenneté
- Disparition des politiques d'exploitation des peuples et de la nature

En conclusion, dans 15 ans l'ECSI :

- **a permis une citoyenneté qui inclut la dimension mondiale**
- **est une matière reconnue dans l'enseignement et la société**
- **ses formateurs sont qualifiés et reconnus (reconnus dans la formation professionnelle)**
- **est obligatoire à l'école**
- **tous les jeunes ont accès à la mobilité**
- **les citoyens sont responsables (renouvellement des instances politiques /disparition des politiques d'exploitation)**

Synthèse du module par Alain Payen, grand témoin

Alain Payen, ancien Principal du Collège Jean Renoir à Bourges, est administrateur du réseau Centraider, référent des commissions « Éducation » et « Asie ».

Je remercie les organisateurs de ce module de la confiance qu'ils m'accordent et les félicite pour la qualité de l'organisation et du choix des thèmes qui ont été abordés. Je vais en toute modestie tenter de vous présenter une synthèse des 9h00 de travail du groupe équilibré de professionnels, de bénévoles, d'associations, de réseaux multi-acteurs, de femmes et d'hommes, d'une cinquantaine de personnes que nous composons depuis jeudi matin.

« Changer le monde depuis son territoire, c'est possible » est un titre mais également une affirmation qui tout au long de ce module ont été abordés sous des angles différents et par des intervenants dont la diversité des origines a pu confirmer que le doute sur la pertinence de cette vérité n'est pas contestable.

Il se dégage de nos débats des axes théoriques, organisationnels, opérationnels qui mettent en évidence que lorsqu'on évoque l'ECSI on est dans une communauté d'acteurs qui parlent et agissent dans un corpus lexical et

conceptuel commun dont il faut aussi se méfier d'en perdre, à force de l'utiliser, le sens réel des mots. De cette base commune, c'est un florilège d'outils qui nous a été présenté tant le champ d'investigation de l'ECSI est large à la fois par la diversité des acteurs mais également par les publics à laquelle elle s'adresse.

Qu'est-ce que l'ECSI ?

Une vision qui me semble commune s'est dégagée autour de l'idée que l'ECSI est une démarche citoyenne qui se conjugue aux modes individuel, collectif et institutionnel, avec une nécessaire interaction entre ces 3 dimensions car aucune d'entre elles ne peut avoir d'effets sans les 2 autres.

Au niveau individuel, c'est une démarche volontaire dans un esprit de solidarité pour s'ouvrir les yeux et mieux vivre ensemble. L'ECSI éduque dans un monde qui change.

Au niveau collectif, l'ECSI est un partage de valeurs, d'informations pour rendre plus visibles les luttes sur de grands sujets du local au global, autour des enjeux internationaux. C'est se responsabiliser par une compréhension critique et vers l'émergence du fondement d'une conscience politique solidaire et internationale.

Un temps fort de l'exposé de Catherine Larrère est la mise en perspective des écrits de Jean-Jacques Rousseau dans *Émile ou De l'éducation* et *Du Contrat social* où, loin de penser à la future révolution, Jean-Jacques Rousseau était au niveau des solutions à apporter, à la situation de l'époque, dans une démarche comparable à celle de notre contexte actuel de crises profondes et dont on sait qu'elles vont encore s'aggraver (climat, biodiversité, etc.) par une proposition d'éducation de la jeunesse et d'action politique.

Au niveau institutionnel, c'est un plaidoyer, une volonté affichée et affirmée, un engagement qui va au-delà des intentions, des langues de bois, des consensus mous qui trop souvent s'expriment à ce niveau.

Quel est l'objectif de l'ECSI ? C'est le changement social.

Il ne peut être envisagé, comme nous l'a aussi suggéré la philosophe Catherine Larrère, sans un ancrage territorial du local au global qui ne s'oppose pas et sans une éducation à la citoyenneté. Pour reprendre ses propos, « on ne peut changer la vie sans une action éducative et politique ». L'ECSI est un moyen individuel et collectif de lutter contre le repli sur soi, elle offre des outils pour « penser par soi-même », pour « tirer le meilleur de soi » et ne pas répondre à une « pensée » imposée. L'ECSI est donc un apprentissage tout au long de la vie et « c'est le mieux qu'on puisse faire dans un monde qui effraie ».

Le changement social se mesure lorsqu'il est repérable dans le temps, qu'il concerne l'ensemble du système social et qu'il a des conséquences durables.

Lydia Ruprecht de l'Unesco nous a conduit vers un axe à prendre en compte dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale, autre terme employé pour parler de l'ECSI et qui a fait suite à l'éducation à la Paix développée après la 2nde guerre mondiale. Il est d'être dans une démarche d'éducation non normative mais où la richesse des différences ne s'oppose pas aux valeurs universelles de la femme et de l'homme abouti.

Les nations ne sont plus en mesure de mener seules cette approche de citoyenneté mondiale sans la participation active des populations civiles (associations, collectivités, entreprises, réseaux associatifs comme le RADSI, réseaux multi-acteurs comme les RRMA, Educasol et bien d'autres). Dès lors, l'éducation de la Jeunesse doit être repensée en s'inscrivant par l'acceptation que l'école n'est plus la source principale de l'accès à la connaissance en raison de la révolution informatique et médiatique qui alimente les jeunes de manière parfois désordonnée et manipulatoire.

La jeunesse qui souhaite s'engager et qui appelle au secours ou pire encore s'engage dans les voies de la radicalisation ou de milieux sectaires, ordonne à l'école de se repenser vers la création d'une « Ecole heureuse ». Comme le prédit le pédagogue Antoine de Peretti, « si rien ne bouge dans l'Ecole, les élèves vont renverser les tables ».

Cette « Ecole heureuse » doit se construire autour de 3 dimensions à transmettre :

- Cognitive: des savoirs fondamentaux, des outils pour naviguer vers une connaissance vérifiée
- Socio-affective: l'empathie, le partage de valeurs, la maîtrise de la communication, etc.
- Comportementale: le développement et la mobilisation de compétences par l'action (cf. méthodes Freinet et Montessori).

Cette approche permettra au citoyen de vivre et d'exprimer ce qu'il est, en étant respecté mais elle ne retire en

rien du rôle des Etats qui doivent préserver les diversités entre Etats mais aussi au sein de leurs pays.

L'intervention de Véronique Moreira a conclu le premier temps de notre réflexion et finalement a ouvert la 2^{ème} phase de notre travail par son expérience d'élue qui montre qu'au-delà de l'action politique, soumise aux élections, les réseaux multi-acteurs sont des structures relativement stables pour conduire le changement social. Véronique Moreira a eu, entre autre, en charge la coopération décentralisée dans une collectivité territoriale régionale et elle a constaté la fragmentation des acteurs où chacun développe dans son « coin » des actions dont l'efficacité est moindre que si elles étaient plus collaboratives ce qui éviterait bien des incohérences.

L'ECSI est une réponse pour donner une plus grande cohérence aux engagements des acteurs surtout quand ceux-ci se regroupent dans des réseaux multi-acteurs ou associatifs.

La vie d'un réseau est en soi déjà de l'ECSI !

Les réseaux multi-acteurs sont une démarche prenant des formes différentes et dont les structures sont d'une grande diversité. Les RRMA (Réseaux Régionaux Multi-Acteurs) au nombre de 12 en France n'ont pas d'étiquette politique ce qui est une force pour la continuité de leurs actions et ont une identité commune puisqu'ils sont tous régionaux, thématique (la solidarité internationale) et multi-acteurs (associant les collectivités, les associations, les entreprises, etc.).

L'action des RRMA conduit à créer des synergies entre des acteurs qui ne pourraient pas, ou difficilement, se rencontrer et ainsi elle facilite ou même initie le développement d'actions ou la création d'outils. Les exemples remarquables en Franche Comté des Tandems Solidaires ou en Bourgogne du Guide d'ECSI publié après un travail partenarial des plus complexes, illustrent la force des Réseaux multi-acteurs.

Ils démontrent ainsi la capacité de la société à se transformer d'elle-même et ce n'est pas Gifty Narh Guiella, de l'agence burkinabè Corade qui me démentira, elle qui a mené une expérimentation d'envergure dans son pays à l'occasion de la préparation de la COP21 en organisant un débat national citoyen sur le climat.

Sans revenir sur le déroulement de cette concertation populaire multi-ethniques qui a été d'une intense et laborieuse préparation, il est riche de constater que cette concertation d'un panel représentatif de 110 burkinabè a été déclencheur d'une prise de conscience individuelle et collective de la gravité de la situation du climat, du double rôle en tant que victime mais aussi responsable de la situation et des deux niveaux de responsabilité individuelle et collective.

De là, cette mise en débat a conduit à l'éveil du sentiment d'appartenance à une citoyenneté mondiale, à rompre le tabou que ce sujet était trop complexe pour le comprendre, à adapter ses outils pour être des citoyens du monde, à inscrire la participation comme processus de changement et à valoriser le citoyen dans le choix des méthodes de gouvernance.

Astrid Frey, après nous avoir présenté Cités Unies France, nous a apporté une intéressante analyse des conséquences des coupes budgétaires, de la réforme territoriale mais aussi de l'alternance politique liée aux différentes élections sur l'engagement des collectivités dans le domaine de la coopération internationale et sur l'évolution de leur regard sur l'ECSI voire le souhait de voir le mot disparaître.

Frédéric Deshayes, Président de l'ARRICOD, souligne le clivage fréquent entre la gauche et la droite sur la place de la coopération internationale et de l'ECSI dans les politiques territoriales. Ainsi les collectivités sont à la fois et selon les circonstances et les choix politiques :

- un levier dans le territoire pour faciliter l'émergence d'actions d'ouverture vers la coopération décentralisée et le développement de l'ECSI
- ou un frein au développement de la prise de conscience de sa population aux enjeux d'un nécessaire changement social ici et ailleurs pour répondre à l'attente de leurs électeurs d'un recentrage sur le local. On en arrive à ne plus utiliser le terme « coopération décentralisée » par le terme Action extérieure des collectivités territoriales.

Pas suffisamment préparés à l'alternance, les acteurs de toutes origines doivent « peut-être » s'adapter, et « jusqu'ou », au champ lexical propre à chaque groupe politique pour maintenir le cap des fondements de l'objet de leur engagement, savoir « avancer masqué » et utiliser des mots et expressions passe-partout comme « lutter contre les préjugés pour le vivre ensemble ». (Je ne me sens pas capable d'utiliser « Travail, Famille, Patrie »!).

La Semaine de la solidarité internationale pourrait être l'occasion de réinvestir la rue pour être plus en proximité avec les non-convaincus. Les outils de l'éducation populaire donc de l'ECSI peuvent être des outils efficaces.

Les collectivités sont le lieu de la construction d'un plaidoyer auprès des cibles de ses lieux de compétences comme l'école, les entreprises, les électeurs.

Il faut aussi aborder et cela n'a été que trop peu évoqué faute de temps, le point fondamental de l'évaluation des démarches, des structures, des effets qu'à tous niveaux il est impératif de faire afin de ne pas vivre dans l'illusion d'un engagement accompli dont les conséquences ne seraient pas celles attendues, voire pire, contraire aux attentes.

En guise de conclusion de ce module auquel l'adhésion des participants a été constante et intéressée, je vous propose une ultime réflexion sur le thème de l'ECSI.

Dans un monde où la globalisation effraie une partie des deux générations européennes nées avant la révolution du numérique, avant l'accélération de la communication, avant le rapprochement des distances, avant les migrations d'ampleurs pour des raisons politiques, économiques et maintenant climatiques, il est surprenant que ces mêmes populations soient celles qui, fait unique dans l'histoire, n'aient pas vécu de guerres et aient bénéficié sans se soucier des conséquences sur l'environnement, d'une évolution d'un niveau de vie sans précédent.

L'individualisme critère commun de ces deux générations et la recherche du bonheur par l'accumulation de biens matériels et une consommation effrénée de services ne seraient-ils pas la source des replis sur soi et la croyance qu'il faut protéger ses biens par la construction de murs de l'espace privé aux frontières nationales et européennes.

L'autre est un danger, le passé une protection, une idéologie.

La jeunesse est elle-même exclue de son droit à son insertion dans la société par la génération de leurs parents qui ne sont pas prêts à un changement social qui permettrait de mieux intégrer leurs propres enfants.

L'ECSI est une réponse à ce paradoxe d'une société qui finalement joue contre la génération suivante au point comme on le voit dans certains pays de ne même plus vouloir d'enfants...

De ces constats, après ces 3 jours de travail ici dans ce module, je pense qu'il a été exprimé un fort souffle de vie et d'espoir pour nous tous les acteurs du développement de l'ECSI à tous les niveaux de la société.

L'ECSI est un chemin libérateur où l'individualisme devient une conscience individuelle, l'autre un semblable aux différences enrichissantes, le collectif un lieu d'épanouissement et un espace d'échange et collaboratif, l'institution une organisation nourrie par le collectif au service de la communauté, l'entreprise un lieu d'expression et de création de biens nécessaires et non de besoins illusoire pour atteindre dans une vie heureuse, une société heureuse.

Oui ! il est possible de changer le monde depuis son territoire.